



**LISTE DES PROPOSITIONS ADOPTÉES
AU CONGRÈS AFEAS
21-22-23 août 2008**

Proposition 1 - Biens de l'Afeas locale - Nous demandons à l'Assemblée générale que l'article 12.5.6 des règlements Afeas se lise dorénavant comme suit : *“Les biens de l'Afeas locale seront vendus par l'Afeas régionale, ou provinciale dans le cas d'une Afeas isolée, si celle-ci doit payer des frais d'entreposage. L'argent sera réservé par l'Afeas régionale ou provinciale durant une période de trois (3) ans. Si, au cours, de ce laps de temps, l'Afeas locale reprend ses activités au sein de l'Afeas, l'argent lui sera remis. Si elle ne reprend pas ses activités, l'Afeas régionale, ou provinciale, devient propriétaire de tous ces biens”.*

Proposition 2 - Les boissons énergisantes - Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec d'interdire la vente et la consommation des boissons et autres substances énergisantes aux jeunes de moins de 18 ans.

Proposition 3 - La polygamie - Nous demandons, au ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec et au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada, de refuser l'immigration des familles polygames au Québec et au Canada.

Proposition 4 - Droit de mourir dignement - Nous demandons à la Chambre des communes du Canada que soit discuté, dès la reprise des travaux parlementaires, le Projet de loi privé C-562 modifiant le Code criminel (droit de mourir dignement) déposé à la Chambre des communes du Canada le 12 juin 2008.

Proposition 5 - Alimentation : loi - Nous demandons au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec de légiférer pour forcer les transformateurs et les fournisseurs à bannir les gras trans dans les produits vendus aux établissements qui préparent des repas sur place : restaurants, cantines, les cafétérias, les épicerie, établissements de santé et d'éducation...

Proposition 6 - Alimentation : information nutritionnelle - Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec et à l'Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires de fournir l'information nutritionnelle des aliments préparés dans tous les restaurants, cantines, épicerie, cafétérias, selon les normes de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Proposition 8 - Sacs de plastique : élimination - Nous demandons à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs d'interdire l'utilisation des sacs de plastique non biodégradables.

Proposition 9 - Salaire minimum : seuil de faible revenu - Nous demandons au ministre du Travail et au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec d'augmenter le salaire minimum afin qu'il permette à une personne qui travaille 40 heures par semaine d'avoir un revenu annuel au-dessus du seuil de faible revenu, avant impôt, établi par Statistique Canada.

Proposition 11 - Allocation-logement : indexation revenu - Nous demandons au ministre du Revenu et à la ministre de la Famille et des Aînés du Gouvernement du Québec que, dans le cadre du programme Allocation-logement, le revenu maximal annuel admissible soit indexé en tenant compte du taux d'inflation cumulatif depuis 1997, et qu'il soit par la suite indexé chaque année.

Proposition 12- Allocation-logement : indexation loyer - Nous demandons au ministre du Revenu et à la ministre de la Famille et des Aînés du Gouvernement du Québec que, dans le cadre du programme Allocation-logement, le montant maximal admissible du loyer servant de base au calcul de l'allocation, soit indexé en tenant compte du taux d'inflation accumulé depuis 1997, et par la suite, qu'il soit indexé chaque année.

Proposition 13 - Allocation logement : annexe - Nous demandons au ministre du Revenu et à la ministre de la Famille et des Aînés du Gouvernement du Québec qu'une annexe soit ajoutée aux rapports d'impôt afin de permettre aux personnes admissibles de s'inscrire au programme Allocation-logement et d'accélérer ainsi le processus de leur inscription.

Proposition 14 - Logement des personnes âgées : subvention - Nous demandons à la ministre des Affaires municipales et des Régions et à la Société d'habitation du Québec d'instaurer un programme de subvention spécifique, non imposable, pour l'aménagement d'un loyer ou d'un appartement pour les familles qui désirent s'occuper de leurs parents âgés.

Proposition 15 - Travailleuse autonome : exemption - Nous demandons à la ministre des Finances, ministre des Services gouvernementaux, ministre responsable de l'Administration gouvernementale, et Présidente du Conseil du trésor, d'augmenter le montant de base à 40 000\$ avant de percevoir la taxe de vente du Québec (TVQ) et la taxe sur les produits et services (TPS).

Proposition 16 - Collège des médecins: inscription- Nous demandons au Collège des médecins du Québec d'ouvrir davantage les possibilités d'inscriptions à la faculté de médecine aux étudiantes et aux étudiants qui répondent aux exigences.

Proposition 17 - Collège des médecins: assouplissement des règles - Nous demandons au Collège des médecins du Québec d'assouplir les règles pour permettre aux médecins d'origine étrangère de pratiquer au Québec, après avoir validé leurs compétences selon une grille d'évaluation standardisée.

Proposition 18 - Collège des médecins du Québec: pression - Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux de faire pression sur le Collège des médecins du Québec pour qu'il assouplisse les règles pour permettre aux médecins d'origine étrangère de pratiquer au Québec.

Proposition 20 - Afeas: appui - Nous demandons à l'Afeas d'appuyer le ministre de la Santé et des Services sociaux dans ses pressions auprès du Collège des médecins du Québec.

Proposition 21 - Programmes d'étude spéciaux - Nous demandons à la ministre de l'Éducation des Loisirs et du Sport, de prévoir, dès le secondaire I pour les jeunes qui ont des problèmes d'apprentissage et qui sont incapables de faire tout leur secondaire, des programmes d'étude spéciaux, ainsi que des budgets supplémentaires nécessaires, de reconnaître ces formations, et d'obliger les commissions scolaires à les implanter.

Proposition 22 - Bulletins de nouvelles régionales: licence - Nous demandons au CRTC que les licences qu'il accorde aux télédiffuseurs généralistes soient conditionnelles à ce qu'il y ait une présence dans les régions sur les plans information et visibilité.

Proposition 23 - Bulletins de nouvelles régionales: surveillance - Nous demandons au CRTC que les licences accordées aux télédiffuseurs généralistes soient sous bonne surveillance durant la durée totale de leurs contrats.

Abolition par le gouvernement fédéral des programmes de financement des organisations culturelles - L'Afeas provinciale, réunie en congrès à Trois-Rivières, se joint au vaste regroupement des partis d'opposition et des multiples associations demandant à la ministre fédérale du patrimoine et de la culture, Mme Josée Verner, de revenir sur sa décision d'abolir sept programmes d'aide financière dont le secteur des arts et de la culture a besoin pour se développer.